

Le sens des mots

Sommaire

1. Introduction
2. Les synonymes
3. Les homonymes
4. Les paronymes
5. Les antonymes
7. À retenir

1. Introduction aux relations lexicales

L'épreuve de **Mise Au Net (M.A.N)** évalue votre capacité à rétablir la correction orthographique, grammaticale et sémantique d'un texte altéré. La maîtrise du vocabulaire est le premier rempart contre les fautes d'inattention et les contresens fréquents.

Pour écrire avec rigueur dans un contexte administratif ou de concours, quatre relations lexicales majeures doivent être parfaitement dominées : les **synonymes**, les **homonymes** (homophones et homographes), les **paronymes** et les **antonymes**.

2. Les synonymes : enrichir son style et éviter les répétitions

Les **synonymes** sont des mots ou expressions qui ont un sens identique ou très voisin, mais des graphies (écritures) distinctes. Ils appartiennent obligatoirement à la même classe grammaticale (un verbe a pour synonyme un verbe, un nom un nom, etc.).

Exemples classiques :

- *Exécuter* = *réaliser, accomplir*.
- *Bicyclette* = *vélo*.
- *Loger* = *habiter, résider*.
- *Solide* = *robuste, résistant, dur*.

Règle concours : Les synonymes ne sont pas toujours interchangeables à 100 %. Ils dépendent du **registre de langue** (courant, soutenu, administratif) et de l'**intensité**. En rédaction administrative, préférez le terme technique précis : on *instruit* une demande (plutôt qu'on « regarde » une demande).

3. Les homonymes : homophones et homographes

Les **homonymes** sont des mots qui partagent la même prononciation ou la même orthographe, mais dont la signification est totalement différente. On distingue deux grandes familles :

A. Les homographes (même écriture)

Ils s'écrivent exactement de la même manière. Certains se prononcent pareil, d'autres différemment :

- **Même prononciation** : une *aire* (surface) / une *aire* (nid d'aigle) ; un *mineur* (travailleur du sous-sol) / un *mineur* (personne n'ayant pas atteint l'âge légal).
- **Prononciation différente** : le *président* (nom) / ils *président* (verbe présider) ; le *couvent* (lieu religieux) / les poules *couvent* (verbe couvrir).

B. Les homophones lexicaux (même son, écritures différentes)

Ils se prononcent de façon identique, mais s'écrivent différemment. Ce sont les pièges les plus fréquents de la mise au net :

Famille phonétique	Graphies	Significations respectives
[mɛʁ]	maire / mère / mer	Élu municipal / génitrice / vaste étendue d'eau salée
[ʃɛʁ]	chair / chaire / cher, chère	Tissu musculaire / tribune d'enseignement / de coût élevé ou précieux
[ku]	coup / cou / coût / coud	Choc ou heurt / partie reliant la tête au tronc / prix de revient / verbe coudre
[kœʁ]	cour / cours / court	Espace découvert / écoulement d'eau ou enseignement / adjectif de faible longueur
[vɛʁ]	ver / vert / verre / vers	Animal / couleur / récipient ou matériau / préposition de direction ou ligne poétique
[so]	saut / sceau / seau / sot	Bond / cachet officiel de l'État / récipient à anse / personne stupide
[poz]	pause / pose	Interruption momentanée / action de poser ou attitude

4. Les paronymes : les faux jumeaux de la langue française

Les **paronymes** sont des mots qui présentent une ressemblance phonétique et graphique très étroite, mais des sens nettement différents. Leur confusion constitue une faute grave d'impropriété lexicale.

Paires de paronymes incontournables aux concours :

- **Infecter** (contaminer par des germes pathogènes) ≠ **Infester** (envahir en masse en parlant de ravageurs, rongeurs ou parasites).
- **Émigrer** (quitter son pays d'origine) ≠ **Immigrer** (entrer et s'installer dans un pays d'accueil).
- **Session** (période pendant laquelle siège une assemblée ou se déroule un concours) ≠ **Cession** (action de céder un bien, une créance ou un droit).
- **Collision** (choc violent entre deux véhicules ou corps en mouvement) ≠ **Collusion** (entente secrète et frauduleuse au détriment d'un tiers).
- **Allocation** (prestation ou somme d'argent attribuée) ≠ **Allocution** (discours officiel prononcé en public).
- **Éminent** (remarquable, d'un rang supérieur) ≠ **Imminent** (qui va se produire immédiatement).

5. Les antonymes : exprimer les oppositions avec rigueur

Les **antonymes** sont des mots de sens contraire ou opposé. Tout comme les synonymes, l'antonyme d'un mot appartient toujours à la même catégorie grammaticale.

- **Antonymes radicaux** : *grand* ≠ *petit* ; *droit* ≠ *gauche* ; *briser* ≠ *réparer* ; *solide* ≠ *fragile*.
- **Antonymes morphologiques (par préfixation)** : construits à l'aide de préfixes négatifs (*in-*, *im-*, *il-*, *ir-*, *dé-*, *mal-*) :
 - *Recevable* ≠ *irrecevable* (terme fondamental des recours administratifs).
 - *Légal* ≠ *illégal* ; *admissible* ≠ *inadmissible*.
 - *Honnête* ≠ *malhonnête* ; *ordonné* ≠ *désordonné*.

À retenir

- **Synonymes** : mots de sens proche permettant d'enrichir le vocabulaire et d'éviter les répétitions sans changer la classe grammaticale.
- **Homophones** : mots qui s'entendent de la même façon mais s'écrivent différemment (*mer / mère / maire ; ver / vers / vert / verre*) ; fiez-vous au sens et au contexte de la phrase, jamais à l'oreille.
- **Paronymes** : termes de sonorité voisine mais de sens distinct (*infester / infecter, session / cession*) ; leur confusion est lourdement sanctionnée en mise au net.
- **Antonymes** : mots de sens opposé, formés par des racines différentes (*chaud / froid*) ou par préfixation (*recevable / irrecevable*).

CapConcours — Préparation aux concours de la fonction publique de Côte d'Ivoire.